

## Human Rights Watch statement to the Plenary on the Review

International Criminal Court Assembly of States Parties  
Twentieth Session  
December 8, 2021

### *Check against delivery*

Je vous remercie de me donner cette occasion de m'adresser à la plénière sur l'examen de la Cour Pénale Internationale au nom de Human Rights Watch.

Nous saluons l'engagement des États parties et de la Cour pour mener à bien le processus d'examen des experts indépendants. La Cour reste indispensable.

Nous apprécions l'insistance de nombreux États parties, pendant ce processus, sur le besoin de respecter l'indépendance de la Cour. Les États parties devraient continuer à rappeler ce principe important et, à cette fin, insister sur des garanties nécessaires dans les discussions de l'Assemblée. Cela devrait également inclure une approche prudente dans les discussions liées à la gouvernance dans le cadre du rôle de l'Assemblée.

Pour accélérer les avancées des discussions l'année prochaine, nous demandons aux États parties de se concentrer sur les recommandations des experts attribuées à l'Assemblée, et qui concernent les responsabilités essentielles des États parties, y compris celles liées à la coopération.

Nous félicitons l'accent mis sur la transparence dans le mécanisme d'examen. Nous attendons de la Cour qu'elle s'engage à une plus grande consultation des groupes de la société civile dans son évaluation des recommandations qui lui sont attribuées. Les groupes de la société civile disposent d'une expérience vécue et d'une réelle expertise sur le travail de la Cour.

Enfin, nous vous demandons de prêter attention à la recommandation 363, qui appelle à la tenue d'une conférence des parties prenantes sur une « *vision stratégique de la Cour pour les dix prochaines années* », dans le but de trouver un accord commun sur le niveau d'activité de la Cour et les ressources nécessaires pour y parvenir. L'Assemblée devrait convoquer cette conférence à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Statut de Rome, en se focalisant sur la nécessité d'investir davantage dans la justice internationale. Nous appelons à une action rapide l'année prochaine afin de désigner des points focaux pour préparer cette discussion.

*English Translation*

Many thanks for the opportunity to address the plenary on behalf of Human Rights Watch.

We welcome the commitment of states parties and the court to see through the Independent Expert Review process. The court's mandate is needed more than ever.

We welcome the insistence by many states parties on respect for the court's independence in this process. States parties should continue to recall this important principle and insist on safeguards in Assembly discussions to that end. This should include a cautious approach in governance discussions about the Assembly's role.

To expedite progress next year, we urge states parties to refocus discussions on the IER recommendations allocated to the Assembly, addressing critical state party responsibilities, including cooperation.

We welcome the emphasis in the Review Mechanism on transparency. We look to the court to ensure greater consultation with civil society groups in its assessment of recommendations. Civil society groups have a lived experience of and expertise on the court's work.

Finally, we urge your attention to Recommendation 363, which calls for a stakeholder conference on a "strategic vision for the Court for the next ten years," to include agreeing on the court's activity level and the necessary resources to achieve it. The Assembly should convene a stakeholder conference to coincide with the Rome Statute's twenty-fifth anniversary, with a forward-looking focus on the necessity of greater investment in international justice. We call for early action next year to appoint focal points to prepare this discussion.